

Présentation aux parents des futurs CP

Ecole élémentaire Guest

Mardi 06 juin 2017

La rentrée des CP s'effectuera le **lundi 4 septembre à 09h00**

Le premier jour les parents pourront exceptionnellement entrer dans l'école et accompagner dans le hall ou dans la cour.

Les personnes à connaître à l'école :

La **directrice**, Mme Claire Ferrier est disponible pour recevoir les parents à leur demande.
En cas de problème propre à la classe, mieux vaut s'adresser à l'enseignant dans un premier temps.

Les parents peuvent s'adresser la gardienne **Angélique Gautier-Courageot** pour tout problème de badge, d'absence, etc...

Structure de l'école pour la rentrée de septembre

- Environ 360 élèves répartis sur 15 classes : 14 classes « classiques » et 1 classe ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) qui accueille des enfants avec un handicap moteur (12 max)
- Prévisions de 78 CP, répartis en 3 classes de 26 élèves (volonté d'avoir des classes « légères » en CP pour faciliter les apprentissages).
- La répartition des classes se fait lors de conseil de cycle en présence des directrices de la maternelle et de l'élémentaire, des enseignants de Grande Section et de CP.

Présentation des lieux

Les enfants de Grande Section auront l'occasion de venir visiter leurs futurs locaux d'ici la fin de l'année (ils sont déjà venus déjeuner)

L'école est séparée en 2 parties, avec une cour pour les CP/CE1 (qui touche l'école maternelle) et une cour pour les CE2/CM1/CM2.

L'école dispose d'une **salle informatique** avec 15 ordinateurs avec accès à internet (les enfants y vont par demi groupe)

La **bibliothèque** compte près de 10000 ouvrages, les enfants y vont soit en classe entière avec l'enseignante, soit par demi groupe sur le temps scolaire, ou pendant l'heure du déjeuner ; ils sont accueillis par Fatima (aide administrative) qui conseillent les enfants dans leur choix de lecture.

Chaque enfant est responsable du livre emprunté, et doit le rapporter dans le délai fixé. Tout ouvrage perdu ou détérioré sera remplacé ou remboursé.

La bibliothèque est enrichie grâce aux achats fait par la coopérative scolaire, ou par le festival du livre (vente de livre publique dans l'école dont une partie de la recette est convertie en dotation en livres)

Formalités

Les parents doivent remplir et remettre la feuille de renseignement (document donné lors de l'inscription en mairie), ainsi que l'attestation d'assurance (indispensable pour les sorties et activités en dehors de l'école).

NB : En cas d'accident, la famille et les secours sont prévenus. Une déclaration d'accident est faite par l'école pour l'éducation nationale. Ils doivent néanmoins demander un « certificat initial » et faire des démarches auprès de leur propre assurance.

Carnet de liaison

Il est à remplir avec soin. Il contient :

- Le règlement intérieur de l'école
- Le calendrier des vacances scolaires : Contrairement à maternelle, l'école est obligatoire. Les départs en congés hors période vacances sont à justifier auprès de l'inspection.
- Les autorisations de sorties exceptionnelles
- Les informations sur les sorties régulières (ex : suivi médical)
- Les billets de retard : la ponctualité est importante !
- La communication avec les enseignants, les prises de rendez-vous. Tout doit être signé !

Le carnet doit être consulté régulièrement et toutes les informations doivent être signées.

NB :

- Transmettre les informations confidentielles sous enveloppe fermée
- Prévenir de tout changement de coordonnées (téléphone / adresse)

Horaires / présence / organisation de la journée

Toutes les absences doivent être justifiées, par écrit dans cahier de liaison avec certificat médical ou autre justificatif. (Prévenir l'école par téléphone dès le 1^{er} jour d'absence).

Les enfants sont accueillis à la garderie par les animateurs à partir de 07h30, jusqu'à 08h20. Ensuite, ils sont surveillés par les enseignants jusqu'à 08h30 (pas de « sas » entre 08h15 et 08h20 comme à la maternelle).

Horaires de l'école

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	08h30 – 11h30	08h30 – 11h30	08h30 – 11h30	08h30 – 11h30	08h30 – 11h30
Après midi	13h30 – 16h30	13h30 – 16h30		13h30 – 16h30	

Les entrées et sorties des CP se font par l'entrée principale.

Rappel :

- Quand les enfants sont déposés en voiture, ne pas stationner dans la rue, ne pas utiliser les places CLIS (destinées aux taxis qui conduisent les enfants handicapés à l'école).
- Etre ponctuels pour récupérer les enfants. Après 11h30 et 16h30, l'école n'est plus responsable de l'enfant. Si retard, prévenir.

En début d'année, les enfants de CP sortent 5 minutes plus tôt afin d'éviter la « foule »

La récréation du matin est de 10h-10h20, celle de l'après-midi de 15h-15h20

Jeux de cour autorisés : Marelle, élastiques, ballon en mousse

Non autorisés : jeux électroniques, ballon, petits jouets – Eviter les bijoux.

Les bonbons et friandises sont interdits. Seuls sont autorisés les fruits et compotes pour la collation.

Le Badge

Les parents ne rentrent pas dans l'école, les enfants badgent seuls, mais des adultes sont toujours présents pour les aider.

A la prochaine rentrée, il sera demandé aux parents de faire une photocopie du badge qui sera mise dans le carnet de liaison (permet aux parents de conserver l'original du badge).

Si l'enfant est absent le matin, et réintègre l'école en cours de journée, les parents doivent contacter l'école pour que la gardienne puisse badger les activités en début de journée.

Cantine et pause méridienne

Le repas doit être badgé le matin. Les CP mangent au 1^{er} service (self). Comme en maternelle, les enfants ne sont jamais forcés à manger mais incités à goûter. Ils sont aidés par les animateurs.

Pendant la pause méridienne de 2 heures, des activités sont proposées aux enfants : bibliothèque, tennis de table, sport...

Temps périscolaire

Les activités du temps périscolaire doivent elles aussi être badgées dès le matin

Lundi, mardi, jeudi

	Gouter-Navette	Gouter-Etude	Gouter-Etude -Garderie
16h30	Gouter puis départ de la navette vers Marcel Payen (mardi et jeudi)	Gouter puis jeux	
17h00	Les enfants ne reviennent pas à l'école ; les parents doivent aller les chercher sur leur lieu d'activité.	Etude dans les classes, groupe de 20 enfants maximum.	
18h00		Sortie par l'entrée principale	
18h15		Garderie. Sortie à partir de 18h15, Sortie par l'entrée principale	
18h45			

Mercredi après-midi : Centre de loisirs

Vendredi après-midi : Modules de découvertes

Le mercredi et le vendredi après-midi, des navettes peuvent emmener les enfants sur les lieux d'activités extrascolaire (se renseigner auprès des clubs et associations).

Une réunion d'information sur les activités périscolaires se tiendra à la rentrée. La date sera communiquée dès qu'elle sera connue.

Etude

Les CP ont en général peu de devoirs : essentiellement lecture, et un peu d'écriture.

Les enfants sont entre 15 et 20 par étude, en général de 2 niveaux différents. L'enseignant qui dirige l'étude (qui n'est pas nécessairement celui de la classe) privilégie l'accompagnement à la lecture des CP.

Santé

Une infirmière, un médecin scolaire, une psychologue scolaire interviennent dans l'école (ne sont pas présents tous les jours, car se partagent entre plusieurs établissements).

Les enseignants et les animateurs ne peuvent donner des médicaments sauf dans le cadre d'un PAI (Projet Accueil Individualisé). A Signaler en début d'année pour mise en place d'un protocole.

En cas de handicap passager, voir la directrice pour mise en place d'un protocole temporaire.

Pour les « petits bobos », si l'infirmière n'est pas présente, les enfants sont soignés à la loge. Une fiche de rapport d'incident ou de passage à l'infirmerie pourra être remplie pour informer les parents (nature de la blessure, des soins, etc...). Si l'intervenant le juge nécessaire, les parents sont appelés.

Programme du CP

Des **réunions** seront organisées par les enseignantes à la rentrée pour donner des informations plus détaillées. Les 3 classes travaillent avec des méthodes et des outils similaires.

Les enfants sont évalués 2 ou 3 fois par an, les parents reçoivent un livret avec les appréciations (sous format papier pour le moment, format numérique à venir).

La liste des **fournitures** sera remise ou affichée avant les vacances scolaires (liste commune pour les 3 classes de CP).

Les enfants viennent avec leur cartable dès le 1^{er} jour. Les livres et cahiers fournis par l'école, seules sont à achetées les petites fournitures individuelles. Tout doit être marqué au nom de l'enfant.

Les élèves doivent prendre soin du matériel, couvrir le livre de lecture, mettre leur nom.

NB : Les cartables à roulette sont autorisés, mais ne doivent pas rouler dans l'école. Ne pas prévoir un cartable trop grand (doit pouvoir contenir un classeur 24X32) ou trop lourd.

Priorité du **cycle 2** (CP, CE1, CE2) : Maitrise de la langue, code phonologique (lettre et son), construction du sens (déchiffrer et comprendre)

5 axes :

- Langage pour penser et communiquer
- Méthodes et outils (savoir s'organiser)
- Formation de la personne et du citoyen (apprentissage des règles, y compris dans le sport)
- Système naturel et système technique (sciences et mathématiques)
- Représentation du monde et des activités humaines

Français : La méthode de lecture est un mélange de méthode globale et de méthode syllabique (manuel utilisé : « *chut...je lis* »)

Mathématique : lier les chiffres et leur signification, connaître les chiffres jusqu'à 100, faire des additions, début de la géométrie...

Musique : 45 minutes / semaine avec Pierre (intervenant). Chant, rythme, écoute musicale, découverte des œuvres

Anglais : apprentissage ludique sous forme de comptine

EPS : avec l'enseignant à l'école ou avec des intervenants (piscine, athlétisme, judo...). Les enfants participent aux rencontres inter-école : cross, jeux d'opposition, athlétisme. Prévoir une tenue adaptée à l'activité.

Sciences : Découverte à travers la manipulation (jardinage)

Si possible, revoir avec les enfants le soir le travail fait dans la journée, et le valoriser

Accompagnement

En cas de difficultés d'apprentissage, l'enseignant prend contact avec les parents et peut proposer diverses solutions d'accompagnement :

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : de 11h30 à 12h00, travail en petit groupe avec l'enseignant de la classe.

RASED (Réseau d'aide Spécialisé de l'Education) avec différents intervenants

- Le Maître E pour les difficultés scolaires (pas sur l'école actuellement)
- Le Maître G (Sonia Chaize) pour les difficultés de comportement
- La Psychologue scolaire Mme Monique Provendier

En concertation avec l'enseignant un protocole d'aide est mis en place sur temps scolaire, sans pénaliser les apprentissages

L'équipe enseignante peut également orienter les parents vers un psychologue, un orthophoniste ou tout autre spécialiste.

PPRE (Mise en place d'un Projet Personnel de Réussite Educative) : Document interne à l'école, il s'agit d'un bilan entre l'école et la famille sur les difficultés de l'enfant et les actions mises en place pour y remédier.

PPS (projet personnel de scolarisation) : accompagnement par un ou une Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS)

Classes transplantées :

Les CE1 et CM1 sont prioritaires pour les séjours à Houlgate.

Rythme scolaire

Pas de changement pour la rentrée 2017

Concertations prévues entre la mairie, les directeurs et équipes enseignantes, les associations de parents au cours de l'année 2017-2018 pour statuer sur ce qui sera mis en place à la rentrée 2018.



Pour toute question : bouteiller.corinne@free.fr

www.apelgc.org